

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON



PASSEPORT

POUR VOS ÉTUDES
À L'ÉTRANGER



S O M M A I R E

1. LE MOT DE LA DRI	2
2. LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE L'INSA LYON	4
3. PARTIR EN MOBILITÉ ACADÉMIQUE	6
3.1 PARTIR EN ÉCHANGE	7
3.2 PARTIR EN DOUBLE DIPLÔME	7
3.3 PARTIR AVEC UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE	9
Le programme UNITECH	9
3.4 PARTIR COMME VISITING STUDENT	10
4. LES DÉMARCHES POUR PARTIR	11
4.1 EN ÉCHANGE ET EN DOUBLE DIPLÔME	12
4.2 AVEC UNITECH	13
4.3 EN VISITING STUDENT	14
4.4 LES FRAIS DE MOBILITÉ	14
4.4.1 Le FDMI	14
4.4.2 Les droits d'inscription au diplôme d'ingénieur	14
5. LES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ ACADÉMIQUE	15
5.1 LA BOURSE DE LA RÉGION	16
5.2 LA BOURSE ERASMUS+	16
5.3 LA BOURSE AMI - AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	17
5.4 LA BOURSE FSI - FONDS DE SOUTIEN POUR L'INTERNATIONAL	18
5.5 AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES FITEC	18
5.6 AIDES FINANCIÈRES DU PROGRAMME UNITECH	18



6 PARTIR SEREINEMENT : SANTÉ ET SECURITÉ	19
6.1 SERVICES INSA À CONTACTER	20
6.2 PRÉVOIR UNE ASSURANCE	20
6.3 PASSEPORT ET VISA	21
6.4 INSCRIPTION CONSULAIRE	22
6.5 CONTACTS ET LIENS UTILES	22
7. LES CONTACTS INSA POUR LA MOBILITÉ	23
7.1 LE PÔLE MOBILITÉ SORTANTE	24
7.2 LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES	24
7.3 LES INTERFACES PAR DÉPARTEMENT POUR L'INTERNATIONAL	26
7.4 LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	27
8. LES ACCORDS AVEC LES UNIVERSITES PARTENAIRES	29
8.1 LES ACCORDS ERASMUS+	30
8.2 LES ACCORDS BILATERAUX	32
8.3 LES ACCORDS RÉSEAUX	34
8.4 LES ACCORDS FITEC	35



1

LE MOT DE LA DRI

Chèr(e) étudiant(e),

Depuis 2015, la mobilité internationale est obligatoire à l'INSA Lyon pour former ses étudiants à un monde du travail concurrentiel et globalisé.

Au-delà des apports académiques et professionnels, c'est une formidable opportunité pour votre épanouissement personnel, élargir vos horizons, développer votre adaptabilité et votre ouverture aux autres et ainsi faire de vous des ingénieurs et des personnes aptes à répondre aux challenges du monde de demain.

Un départ à l'étranger doit cependant être préparé à l'avance pour profiter du meilleur de votre expérience. Ainsi la Direction des Relations Européennes et Internationales organise chaque année les Journées Internationales, comme un événement phare du lancement de la campagne de mobilité, qui vous permet de rencontrer vos interlocuteurs en interne, à choisir votre destination et commencer vos démarches.

Malgré les difficultés rencontrées liées à l'épidémie du COVID-19, nous avons décidé de maintenir ce rendez-vous emblématique pour l'INSA Lyon et ses partenaires internationaux. Le 7 octobre 2021 vous aurez donc la chance de rencontrer des universités du monde entier sur un salon virtuel. N'hésitez pas à vous connecter pour rencontrer leurs représentants sur les stands virtuels ou pendant les visioconférences. Vous êtes plus de 900 à partir chaque année et les places sont limitées par université, il est donc important de participer à cet événement qui vous permettra de faire le choix de destination le plus judicieux.

Bonne 24^e édition des Journées Internationales !

Damien Fabrègue

Directeur des Relations Internationales de l'INSA Lyon



2

LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE L'INSA LYON

Depuis sa création, l'INSA Lyon considère que la qualité de la formation dispensée aux élèves ingénieurs ainsi que la qualité de la recherche déployée dans l'établissement doivent aussi s'appuyer sur une politique de large ouverture à l'international. L'INSA Lyon a ainsi mis en place une politique consistant à promouvoir et encourager la synergie formation/recherche en lien avec les attentes du monde du travail.

Aujourd'hui, avec l'objectif d'intégrer le top 10 des universités technologiques européennes, trois missions principales ont été identifiées :

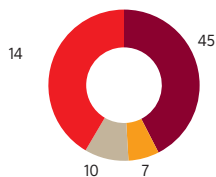
1. **Former des talents (ingénieurs et docteurs) pouvant s'adapter à des environnements de travail internationaux.**
2. **Rendre lisibles et attractives les activités de formation, de recherche et d'innovation, afin d'attirer les meilleurs étudiants, les meilleurs professeurs et chercheurs,**
3. **Permettre à nos personnels d'évoluer, de se développer en appréhendant la dimension internationale de notre environnement, et de construire un campus accueillant pour tous.**

Le processus d'internationalisation est déjà bien ancré à l'INSA Lyon et la dimension internationale doit irriguer à terme l'ensemble de la politique d'établissement et de toutes ses composantes. Elle vient en appui de la stratégie pédagogique et scientifique et par là-même promeut les valeurs de l'établissement qui sont la diversité, l'excellence, l'innovation, l'ouverture et la renommée.

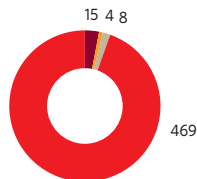
L'INSA compte près de 200 partenaires sur les 5 continents mais une cinquantaine sont identifiés comme prioritaires, dont une vingtaine de rang mondial. La stratégie internationale intègre les échelles de site et tient compte de stratégies locales, nationales et européennes.

CHIFFRES CLÉS DE LA MOBILITÉ 2020-2021

107 ÉTUDIANTS PARTIS
EN DOUBLE DIPLÔME



603 EN ÉCHANGE



■ EUROPE / ■ AMÉRIQUE LATINE / ■ AMÉRIQUE DU NORD / ■ ASIE

- 1 400 BOURSES REMISES AUX ÉTUDIANTS ENTRANTS ET SORTANTS
- 40 PARTENAIRES DE DOUBLE DIPLÔMES DANS 19 PAYS
- + DE 200 PARTENARIATS ACTIFS DANS 36 PAYS

En raison de la crise sanitaire, le nombre total de mobilités par rapport aux années précédentes a baissé de 23% et beaucoup d'étudiants ont été réorientés sur l'Europe.



3

PARTIR EN MOBILITÉ ACADÉMIQUE

Durant vos études du second cycle, vous avez la possibilité de partir à l'étranger :

- **En échange académique**
- **Avec un programme spécifique**
- **En double diplôme**
- **En stage : un guide pour la mobilité de stage est mis à votre disposition par la Direction des Relations avec les Entreprises (DRE)**

Les départs en mobilité académique sont régis par des accords signés entre l'INSA Lyon et un, parfois plusieurs, partenaires universitaires. Ces accords peuvent être de différente nature. Vous trouverez ci-dessous des listes indicatives sur les pages suivantes.

- **Attention : l'ensemble de ces accords ne concerne pas tous les départements INSA. Vous devez impérativement vérifier auprès de votre département les destinations possibles ainsi que le nombre de places disponibles pour chacune d'elles.**

3.1 PARTIR EN ÉCHANGE

L'accord bilatéral permet aux institutions partenaires d'établir des échanges réciproques. La sélection des candidats est d'abord faite par l'université d'origine puis doit être validée par l'établissement d'accueil. L'échange académique est généralement d'une durée d'un ou deux semestres consécutifs sur la même destination. Il existe une possibilité de semestre académique prolongé d'un stage en entreprise ou en laboratoire.

Pour connaître les destinations auxquelles vous pouvez prétendre, vous devez vous rapprocher de votre département. La majorité des accords sont conclus sur la base de la réciprocité, c'est-à-dire si des cours similaires sont dispensés dans les 2 universités pour permettre, en principe, des échanges équilibrés d'étudiants.

- **Consulter la liste des accords d'échanges page 29**

3.2 PARTIR EN DOUBLE DIPLÔME

L'INSA Lyon offre la possibilité **d'obtenir un double-diplôme international**. L'étudiant obtient alors à la fois le diplôme d'ingénieur INSA Lyon et celui délivré par l'université partenaire. Il faut noter qu'un double-diplôme, reconnu par la Commission Française des Titres d'Ingénieur (CTI), comprend parfois un allongement de la scolarité (durée variable selon les programmes).

Ce double cursus offre une formation exceptionnelle enrichie par les approches pédagogiques, la culture et les réseaux des deux institutions partenaires. Il prépare aux contextes professionnels des deux pays et plus largement, à travailler dans un environnement international et interculturel.

Les accords de double diplômes sont convenus au niveau des départements. Pour connaître le double diplôme auquel il peut postuler, l'étudiant doit se renseigner auprès de l'enseignant **Interface Département International (IDI)**.

- **S'inscrire en double diplôme page 18**
www.insa-lyon.fr/fr/partir-en-double-diplome

LISTE INDICATIVE DES ACCORDS DE DOUBLE DIPLÔME DU 2^e CYCLE

ARGENTINE

- ITBA > Instituto Tecnológico de Buenos Aires > GM

ALLEMAGNE

- KIT Karlsruher Institut für Technologie > GM
- UP Universität Passau > IF

AUTRICHE

- TU WIEN Technische Universität Wien > IF

BRÉSIL

- PUC RIO Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro > Tous départements
- UFPR Universidade Federal do Paraná > Tous départements
- UFC Universidade Federal do Ceara - Fortaleza > Tous départements
- UFU Universidade Federal de Uberlândia > Tous départements
- UNICAMP Universidade Estadual de Campinas > Tous départements
- UNESP Universidade Estadual Paulista «Júlio de Mesquita Filho» > Tous départements
- USP Universidade de São Paulo > GM

CANADA

- EPM Ecole Polytechnique de Montréal* > Tous départements
- ETS Ecole de Technologie Supérieure de Montréal* > GCU GE GEN GI GM IF SGM TC
- Université de Sherbrooke* > GCU GE GI IF GM SGM
- Université du Québec à Chicoutimi* > IF

CHILI

- UTFSM Universidad Técnica Federico Santa Maria > IF GM

CHINE

- NPU Northwestern Polytechnical University > GE GM
- SJTU Shanghai Jiao Tong University > GE TC
- Tongji University > GCU

COLOMBIE

- UNAL Universidad Nacional de Colombia > GCU, GE, GI, GEN, GI, GM
- UNIANDES Universidad Nacional de Colombia > IF

CORÉE

- KAIST Korea Advanced Institute of Science and Technology > GI

ESPAGNE

- UPC Universitat Politècnica de Catalunya > GI GCU
- UJI Universitat Jaume I > GE GEN GI GM SGM
- UPM Universidad Politécnica de Madrid > GCU SGM

ÉTATS-UNIS

- GEORGIA TECH Georgia Institute of Technology* > GE GM SGM IF TC
- IIT CHICAGO Illinois Institute of Technology Chicago* > Tous départements
- University of Pittsburgh* > GE

ITALIE

- POLITO Politecnico di Torino > GM TC GI

JAPON

- TU Tohoku University > Tous départements sauf GCU

MAROC

- ENSAJ Ecole Nationale des Sciences Appliquées de l'Université Chouaib Doukkali d'el Jadida > GEN, GE
- INPT Institut National des Postes et Télécommunications > TC
- ENSAT École nationale des sciences appliquées de Tanger > GI
- ENSMR Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat > GE, GEN, GI, GM, IF, SGM

MEXIQUE

- UANL Universidad Autonoma de Nuevo Leon > Tous départements

ROUMANIE

- ARUT Alliance Roumaine des Universités Techniques

SUÈDE

- KTH Kungliga Tekniska Högskolan > IF

TUNISIE

- ENIS Ecole Nationale D'ingénieurs De Sfax > GCU

* Programmes de double-diplômes payants

3.3 PARTIR AVEC UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE

En sus des échanges académiques, L'INSA Lyon a contracté des partenariats pour permettre à ses étudiants de participer à des programmes originaux, distinctifs et adaptés aux attentes spécifiques du marché du travail.

LE PROGRAMME UNITECH

Depuis 2012, l'INSA Lyon est le membre français du réseau UNITECH composé de 8 universités et des entreprises européennes. La plupart des universités membres sont déjà partenaires de l'INSA Lyon.

Ce programme combine sur un an : **un séjour académique et un stage en entreprise parmi les membres du réseau.**

De plus, **trois sessions** rassemblent chaque année l'ensemble des participants, les partenaires académiques et les coachs d'entreprise, pour des séminaires en anglais, basés sur le management, le développement des capacités d'adaptation, l'approche du monde du travail etc.

En plus d'apporter une réelle valeur ajoutée professionnelle, ce programme donne un accès privilégié à un réseau universitaire d'excellence internationale, d'entreprises et plus de 800 alumni.

Les partenaires universitaires



Les entreprises



➤ Pour plus d'information : www.insa-lyon.fr/fr/programme-unitech-1 ou sur www.unitech-international.org

Contact : unitech@insa-lyon.fr

S'inscrire au programme UNITECH page 19

3.4 PARTIR COMME VISITING STUDENT

Dans le cas où un élève souhaiterait effectuer un échange dans une université non partenaire, il peut choisir de partir avec un statut d'étudiant visiteur (visiting student ou study abroad student) et s'acquitter de tous les droits dans l'université d'accueil et à l'INSA. L'élève doit alors faire valider par son département la destination et le programme d'études envisagés.

Après cet accord de principe, l'élève gère lui-même sa candidature auprès de l'établissement étranger. Dans tous les cas, il informe son département ainsi que le coordinateur de la mobilité sortante de la Direction de la Scolarité des conclusions de ses démarches dans les meilleurs délais. Son année peut être validée sous conditions par le département d'origine.

 *S'inscrire comme visiting student page 20*

QUELQUES SITES UTILES AVANT DE PARTIR !

- Mobilité, étudier en France ou partir à l'étranger ?
www.etudiant.gouv.fr/pid33850/mobilite-etudier-en-france-ou-partir-a-l-etranger.html
- Départs en Chine, toutes les informations utiles sur destination-chine.insa-lyon.fr
- International Exchange Erasmus Student Network esn.org
Bureau lyonnais ESN : lyon.ixesn.fr
- Premier portail d'information pour partir à l'étranger quand on est jeune !
www.cursusmundus.com
- Les possibilités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour étudier à l'étranger
www.auvergnerhonealpes.fr/128-etudes-et-stages-a-l-etranger.htm
- Étudions à l'étranger vous propose des conseils par centaines accessibles gratuitement pour plus d'une vingtaine de destinations
<https://etudionsaletranger.fr/>



4

LES DÉMARCHES POUR PARTIR

Le coordinateur de la mobilité sortante est l'interlocuteur privilégié des étudiants : il gère l'aspect administratif de leur mobilité.

Pour les aspects pédagogiques, les étudiants doivent s'adresser aux personnes interfaces pour l'international de leur département (IDI) : validation des vœux, élaboration du contrat d'étude, traduction des relevés de notes, etc.

4.1 EN ÉCHANGE ET EN DOUBLE DIPLÔME



1 CANDIDATURE À LA MOBILITÉ (EN 3^e OU 4^e ANNÉE)

> 7 OCTOBRE 2021

Participer au **salon virtuel de la Journée Internationale**, événement de la mobilité sortante de l'INSA Lyon : stands, conférences, rencontres avec les universités partenaires et les acteurs de la mobilité à l'INSA Lyon.

> DU 18 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE MINUIT

Candidature sur l'application **MoveOn** : **choix de 2 universités partenaires**, type de séjour, précision de la période de séjour...

Vérifier auprès de l'enseignant Interface de votre Département pour l'International (IDI), la liste des destinations spécifiques liées à votre département.

> DU 18 OCTOBRE AU 5 DÉCEMBRE

Régler vos Frais de Dossier à la Mobilité Internationale (FDMI) d'un montant de **280€** (tarif voté par le Conseil d'Administration). <https://paiement.insa-lyon.fr>

> DU 14 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

Ajuster et corriger sa candidature avec son IDI qui doit saisir les changements dans Move On.

> TOUT AU LONG DU 1^{er} SEMESTRE

Passer les tests de langues nécessaires

Vérifier la validité de son passeport (ou sa carte d'identité si mobilité au sein de l'UE) et le renouveler si besoin.

Se renseigner sur les visas demandés et les délais.

Préparer un budget prévisionnel de ses frais de vie à l'étranger (logement, billets d'avion, visas, déplacements sur place, assurances, nourriture, etc.).

www.etudionsaletranger.fr/conseils-etudes-a-l-etrange/

2 NOMINATIONS DANS LES UNIVERSITÉS

> JEUDI 6 ET JEUDI 13 JANVIER 2022

Commissions de sélection internes inter-départements pour les destinations hors Europe

> JEUDI 20 JANVIER ET JEUDI 17 MARS 2022

Commissions de sélection internes inter-départements pour les destinations en Europe et hors Europe

Les résultats des commissions sont communiqués aux étudiants par les départements. Le coordinateur de la mobilité sortante se charge de la nomination auprès du partenaire et vous informera une fois celle-ci réalisée

> DE JANVIER À AVRIL 2022 :

Nominations des étudiants auprès des universités partenaires hors Europe, sélectionnés pour un départ au 1^{er} semestre 2022

> DE FÉVRIER À JUIN 2022 :

Nominations des étudiants auprès des universités partenaires en Europe

**Nomination = autorisation à candidater dans l'université partenaire.
Nominé par l'INSA Lyon ≠ Admis par le partenaire**

3 CANDIDATURE DANS LES UNIVERSITÉS

> FÉVRIER À JUIN

Les étudiants partant au 1^{er} semestre N+1 ou l'année entière N+1 reçoivent un mail de l'université partenaire qui les invite à candidater. Si elles ne sont pas indiquées dans le mail, l'étudiant doit rechercher les consignes de candidature sur le site Internet de l'université partenaire.

> MAI À JUILLET

Acceptation par l'université d'accueil. Commencer ses démarches de visas, santé, transport et logement.

> JUIN-JUILLET

Les gestionnaires des bourses envoient un mail à tous les étudiants pour candidater aux bourses Erasmus+, Région et l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI).

> JUILLET-AOÛT

En lien avec les gestionnaires, l'étudiant s'occupe des formalités de bourses.

> SEPTEMBRE-OCTOBRE N+1

Les étudiants partant au 2^e semestre de l'année N+1 sont nommés par l'INSA Lyon et reçoivent un mail de l'université partenaire qui les invite à candidater.

Les pièces justificatives souvent demandées dans le dossier de candidature de l'université partenaire sont :

- Une copie du passeport pour les destinations hors UE
- Le formulaire de candidature (exchange programme application)
- Le contrat d'études signé par l'élève, et l'interface du département pour l'international (IDI)
- Les bulletins de notes des deux années précédant la mobilité traduits et certifiés conformes
- **Le certificat de langue : Toefl, IELTS, Toeic ou attestation d'un enseignant de langue. Le Toefl est indispensable pour certains échanges avec le Brésil, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie mais aussi avec les Pays-Bas, l'Angleterre et le Danemark. Il est fortement recommandé pour l'Inde et Singapour. Les résultats doivent être connus mi-janvier. Si vous n'avez pas encore les résultats au moment de la candidature, il faudra alors indiquer la date et le lieu du test.**

Dans certains cas, il vous sera demandé en plus :


- une lettre de motivation et un cv en anglais ou dans la langue du pays choisi, la liste des cours suivis
- la conversion Grade Point Average (GPA) de vos relevés de notes pour les pays hors Europe

4.2 AVEC UNITECH

Les démarches sont les mêmes que pour partir en échange, avec seulement deux étapes en plus :

> **Entre novembre et décembre, l'étudiant INSA doit préparer un dossier de candidature à télécharger et déposer sur le site UNITECH international**

> **En février a lieu une journée de sélection finale, encadrée par des dirigeants d'entreprises, responsables RH et cadres de plusieurs entreprises européennes partenaires du programme.** Cette sélection est basée sur les capacités linguistiques (entretiens en anglais) et humaines, sur l'aptitude à gérer un projet, à prendre des décisions ainsi que sur le potentiel d'évolution et d'adaptation.

 **Attention, pour candidater il est impératif de s'inscrire sur l'application Move On, de sélectionner UNITECH en choix complémentaire et de régler le FDMI comme pour toute autre mobilité**

4.3 EN VISITING STUDENT

Vous devez vous inscrire courant octobre sur MoveOn puis votre département examinera votre demande. Si celle-ci est acceptée, vous devrez envoyer directement votre dossier de candidature auprès de l'université souhaitée. Vous devrez dans ce cas vous acquitter des frais de scolarité de l'université d'accueil en plus des frais de scolarité de l'INSA Lyon.

4.4 LES FRAIS DE MOBILITÉ

4.4.1 FDMI - FRAIS DE DOSSIER MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le FDMI concerne tous les candidats à la mobilité sortante académique et s'élève à **280 euros***. **LE RÈGLEMENT DU FDMI DANS LES DÉLAIS IMPARTIS EST OBLIGATOIRE ET CONSTITUE UNE CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ AU DÉPART.**

> **Période de règlement :** Vous recevrez à l'automne un courriel vous précisant les modalités de règlement.

> **En cas d'annulation du départ pour les raisons suivantes exclusivement :**

- raison politique ou de sécurité (avis ministériel ou décision de la direction de l'INSA Lyon)
- défection de l'établissement d'accueil
- non obtention du visa
- problème de santé grave

L'étudiant bénéficiera du remboursement des frais après déduction de frais de dossier à hauteur de 10 %.

**Tarif voté en CA du 25 juin 2020*

4.4.2 LES DROITS D'INSCRIPTION AU DIPLÔME D'INGÉNIEUR

Les frais de scolarité INSA Lyon de l'année de la mobilité sont à régler. Vous n'aurez pas à payer ceux de l'université d'accueil. L'ensemble des frais durant la mobilité (transport, logement...) sont à la charge de l'étudiant. En cas d'accord de jumelage, l'étudiant INSA Lyon bénéficie de la gratuité du logement et de la restauration à l'université d'accueil. En contrepartie il doit s'acquitter auprès de l'INSA d'un montant forfaitaire de :

- 3 400€ /semestre pour partir aux USA via le réseau ISEP ;
- 1800€ / semestre pour partir en Inde [sauf IIT Delhi].

Possibilité d'échelonner le règlement.

Certains cursus de double-diplôme sont payants, aux États-Unis et en Irlande par exemple. Se renseigner sur les montants et modalités auprès de son département.

FRAIS ANNEXES

Au-delà des frais d'inscription aux universités, des frais supplémentaires liés à votre éducation auront toutes les chances d'apparaître, notamment en début de semestre. C'est notamment le cas pour :

- > **L'Achat d'ouvrages de cours :** en particulier dans les pays anglo-saxons, un syllabus avec des ouvrages nécessaires ou optionnels vous sera donné. Ces ouvrages sont souvent indispensables pour se garantir une compréhension complète du module, mais représentent un coût important, avec un prix tournant entre 40 et 200 euros.
- > **L'inscription aux associations, événements et clubs étudiants :** BDE, weekend d'intégration, soirées à thème, club de sports ou activités intra-campus
- > **Les voyages dans la région à titre personnel**



5

LES AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ ACADÉMIQUE

Le coordinateur de la mobilité sortante apporte aux étudiants toutes les informations nécessaires sur les dispositifs de bourses et de soutiens financiers à la mobilité internationale.

L'INSA Lyon est chargé de gérer et distribuer à ses étudiants les subventions annuelles perçues par Erasmus+, la Région AURA et le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Selon les montant de ces subventions, l'établissement définit une répartition et un calendrier.

Le cumul des dispositifs de bourses ne sera possible que dans la limite des crédits attribués à l'INSA par les financeurs.

5.1 LA BOURSE RÉGION - BRMIE - (BOURSE RÉGION MOBILITÉ INTERNATIONALE ETUDIANTS)

> **Destination** : Tout pays étranger autre que son pays d'origine

> **Source** : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergnerhonealpes.fr/aide/73/89-bourse-region-mobilite-internationale-etudiants-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm

> **Critères d'éligibilité (sous réserve de modifications) :**

Effectuer un séjour prévu dans le règlement des études et attesté par l'établissement d'accueil, **d'une durée minimum de 4 semaines pour un stage, de 8 semaines pour un échange académique.**

L'inscription en ligne sur l'extranet de la Région est obligatoire avant le départ à l'étranger.

> **Calendrier de candidature à la bourse Région :**

- pour un échange académique au S1 ou à l'année N : inscription mai-juin année N-1
- pour un échange académique au S2 année N+1, inscription à l'automne N
- pour un stage : contactez bourse.region@insa-lyon.fr dès la signature de la convention de stage

> **Montant** : sur la base de **95 € par semaine**, le nombre de semaines financées est déterminé chaque année en fonction de l'enveloppe reçue par l'INSA. La BRMIE ne couvre pas la totalité du séjour.

> **Contact INSA** : bourse.region@insa-lyon.fr

5.2 LA BOURSE ERASMUS+

> **Destination** : Pays de l'Union Européenne agréés par la Commission Européenne, de l'AELE et la Turquie (Hors Suisse).

> **Source** : Agence Erasmus+

www.generation-erasmus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant

> **Critères d'éligibilité (sous réserve de modifications) :**

Tous les étudiants INSA toutes nationalités confondues sont éligibles à la bourse Erasmus+ :

- pour une mobilité d'études de **2 mois minimum chez un partenaire Erasmus+ de l'INSA Lyon**
- pour un stage de **2 mois minimum dans l'un des pays membres du programme Erasmus+**

Les étudiants en double-diplôme chez un partenaire Erasmus+ sont éligibles pour les 2 années. Les étudiants non européens inscrits à l'INSA Lyon peuvent également prétendre à cette bourse.

> **Montant** : Le montant de la bourse est décidé chaque année en fonction du montant de la subvention annuelle versée à l'INSA Lyon par l'Agence Erasmus+ France, de la durée du séjour, du pays de destination et du type de mobilité.

Le montant actuel en mobilité d'étude se situe :

- entre 810€ et 1110€ par semestre en échanges,
- entre 1170€ et 1603€ par semestre pour les double-diplômes (et entre 2070€ et 2837€ si départ pour l'année).

Le montant actuel de la bourse de stage se situe entre 420€ et 520€ par mois.

Un montant complémentaire de 50€ pourra vous être versé en cas d'utilisation de modes de transports doux et éco-responsables. Plus d'informations lors de votre candidature à la bourse Erasmus+.

Les informations exactes sur les montants d'allocation ainsi que les formalités Erasmus+ à remplir seront communiquées par mail courant juin, à l'ensemble des étudiants concernés. Pour les stages, vous serez bénéficiaire en fonction de votre indemnité de stage.

> **Contact INSA** : scolerasmus@insa-lyon.fr

 **IMPORTANT : Aide Erasmus+ complémentaire pour les personnes de situation de handicap**

En cas de situation de handicap, vous pourrez déposer un dossier spécifique afin de prendre en charge les frais supplémentaires engendrés. Il devra être soumis au plus tard 1 mois avant votre mobilité.

Contact et informations: erasmus@insa-lyon.fr

5.3 LA BOURSE AMI - AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

> **Destination** : Toutes

> **Source** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

> **Critères d'éligibilité (sous réserve de modifications) :**

- **Effectuer une mobilité d'études ou de stage d'une durée minimale de 2 mois** à l'étranger.
- **Bénéficier d'une bourse du CROUS** pour l'année de la mobilité ou allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.
- **Préparer un diplôme national.**

L'aide est accordée en prenant en compte la durée du séjour et certaines spécificités (échange, double-diplôme, stage). Un mail est envoyé en juin aux étudiants pour leur expliquer les démarches.

> **Montant** : Voici à titre indicatif les montants accordés par étudiant en 2019-2020 :

- **1 semestre d'échange : 800€**
- **1 semestre en double-diplôme : 1200€**
- **1 an d'échange : 1600€**
- **1 an en double-diplôme : 2400€**
- **2^e année en double-diplôme : 1200€**

NB : au cours de sa scolarité, l'étudiant ne pourra percevoir une aide AMI supérieure à 3600€ [stages et études cumulés]

> **Contact INSA** : bourseami@insa-lyon.fr

5.4 LA BOURSE FSI - FONDS DE SOUTIEN POUR L'INTERNATIONAL

> **Destination** : Toutes

> **Source** : Financement interne à partir des Frais de Dossier Mobilité Internationale (FDMI) payés par tous les candidats à la mobilité sortante

> **Critères d'éligibilité (sous réserve de modifications) :**

Tout élève en échange académique s'étant acquitté du FDMI, sur présentation d'une demande d'aide financière exceptionnelle.

> **Montant** : 900€ en 2020-2021

> **Contact INSA** : bourseami@insa-lyon.fr

5.5 AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES FITEC

> **Destination** : Les établissements FITEC partenaires en Argentine, au Brésil et au Mexique.

> **Source** : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les ministères des pays concernés

> **Critères d'éligibilité** : **Tout élève ingénieur en échange académique (suivi ou non d'un stage) ayant postulé pour un de ces établissements.**


Les dossiers de candidature sont automatiquement envoyés par la Direction des Relations Internationales aux étudiants autorisés à faire un échange et admis dans un établissement partenaire FITEC. Ces étudiants renvoient alors les justificatifs liés à leur mobilité. Les aides sont versées pendant ou à l'issue de la mobilité.

> **Contact INSA** : haridian.melgar-perez@insa-lyon.fr
Chargée de Projet Amérique Latine

5.6 AIDES FINANCIÈRES DU PROGRAMME UNITECH

Les étudiants sélectionnés pour le programme UNITECH bénéficieront d'une aide à la mobilité de 1000€, cumulable avec une bourse Erasmus+.

AUTRES BOURSES ÉVENTUELLES : RENSEIGNEZ-VOUS !

- Conseil Régional ou commune d'origine
- L'université d'accueil
- Les services consulaires, en France, du pays d'accueil
- Comités d'Entreprise
-  Rotary, AMOPA...
- Bourses de l'INSA

<https://bourses-aides.insa-lyon.fr/>



6

PARTIR SEREINEMENT
SANTÉ ET SECURITÉ

Le plaisir de la découverte ne doit pas vous faire oublier les précautions et règles élémentaires de prudence et de vigilance qui vous permettront de profiter au mieux de votre séjour sans les désagréments d'accident, de vols ou d'agressions.

6.1 SERVICES INSA À CONTACTER

En cas de difficultés personnelles dans les pays d'accueil, tous les étudiants partant en mobilité internationale, Europe et hors Europe, peuvent contacter **le Service Social de L'INSA Lyon.**

➤ **Contact : 04 72 43 83 01 - service.social-etudiants@insa-lyon.fr**

La Cellule Handicap assure l'accueil et le suivi des élèves en situation de handicap (moteur, sensoriel, psychique, maladie invalidante, trouble du langage...) et coordonne l'ensemble des actions mises en place en collaboration avec les différents services de l'INSA (aménagement de la scolarité, et/ou des examens, aides techniques, accessibilités...)

Elle aide aussi les élèves dans leurs démarches de bourses spécifiques et à préparer le bon déroulement de leur scolarité à l'étranger.

➤ **Contact : 04 72 43 74 50 - cellule.handicap-etudiants@insa-lyon.fr**

Le Service Infirmerie de l'INSA Lyon est à votre disposition pour vous apporter des conseils santé pour votre séjour à l'étranger.

➤ **Contact : 04 72 43 79 98 - smp@insa-lyon.fr**

6.2 PRÉVOIR UNE ASSURANCE

> **Hors Europe** - Les étudiants partant hors Europe doivent contracter une assurance personnelle, maladie et hospitalisation (LMDE, SMERRA, AIPS, ASFE/OCI...). Ceux qui partent à Québec doivent télécharger le formulaire SE 401-Q-106 et l'envoyer au coordinateur de la mobilité sortante pour signature, dans les meilleurs délais après acceptation de leur destination.

<https://smerra.fr/pdf/SE401Q106.pdf>

> **Europe** - Les étudiants partant dans un pays membre de l'Union européenne, en Norvège, au Liechtenstein, en Suisse ou en Islande **doivent demander LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE** à leur caisse d'Assurance Maladie* au moins 1 mois avant de partir. Elle est valable un an et atteste des droits de l'étudiant à l'Assurance Maladie. Si l'on ne peut l'obtenir avant de partir, l'organisme d'Assurance Maladie délivre un certificat provisoire de remplacement.

* **Vous pouvez commander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) depuis [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou l'application téléchargeable sur smartphone.**

➤ **Plus d'informations : <https://www.ameli.fr/rhone/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-etranger/etudes-etranger>**

6.3 PASSEPORT ET VISA

7.3.1 LE PASSEPORT

Pour les destinations hors Union Européenne, **vous devez voyager avec un passeport. Certaines universités partenaires requièrent la copie du passeport dans le dossier de candidature.** Pour l'obtenir, les ressortissants français doivent se rendre dans une mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents demandés dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Pour les étudiants internationaux, se renseigner auprès du consulat de son pays.

Le délai de fabrication peut prendre plusieurs semaines et le coût est d'environ 86€. En cas de perte ou de vol pendant votre séjour, vous pouvez le renouveler auprès de l'ambassade ou consulat français à l'étranger.

 *Plus d'information sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14929*

7.3.2 LE VISA

Suivant votre destination, vous devez demander ou pas un visa d'entrée. Le visa est un document attestant que vous êtes bien autorisé(e) à vous rendre dans un pays étranger. Il se présente sous la forme d'un tampon ou d'une vignette autocollante qui est apposé sur votre passeport. Vous devez le demander suffisamment tôt avant votre départ **dès réception de la lettre d'acceptation de l'université d'accueil.**

Adressez-vous au consulat ou à l'ambassade du pays étranger en France pour déposer une demande. Généralement, les informations et les formulaires se trouvent sur leurs sites web. **Attention aux délais d'obtention qui peuvent aller jusqu'à deux mois.**

 *Plus d'information sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1358*

 *Liste des consulats à Lyon
www.consulats-lyon.fr/pages/liste/liste-des-consulats-a-lyon.html*

6.4 INSCRIPTION CONSULAIRE

Le Consulat Général de France a la charge, entre autres, d'assurer la défense et la protection des Français. Il propose également des services de Mairie ou de Préfecture.

Lors de votre séjour à l'étranger, **il est vivement recommandé aux ressortissants français de s'inscrire au registre des Français établis hors de France** et de solliciter une carte consulaire. Cette démarche est gratuite, volontaire et non obligatoire. Elle peut s'avérer très utile par exemple pour voter, pour obtenir un renouvellement de passeport ou dans le cas de la mise en place d'un plan sécurité dans le pays. De plus, seule cette inscription au registre des Français établis hors de France permet au poste consulaire d'avoir connaissance de votre présence sur le territoire.

Pour toute inscription, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de votre nationalité française et d'une attestation de résidence dans la circonscription consulaire.

➤ **En savoir plus sur :** www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307

- **Ariane**, permet, lorsque l'on effectue un voyage ou une mission ponctuelle, de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le dispositif ne se substitue pas à l'inscription consulaire dès lors que le temps de séjour est supérieur à 6 mois. Une preuve de votre inscription Ariane vous sera demandée par l'INSA Lyon avant votre départ.

➤ www.pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane

Pour les étudiants internationaux, veuillez vous rapprocher de votre ambassade.

6.5 CONTACTS ET LIENS UTILES

SANTÉ

- Centre de Vaccination Internationale de la Fondation Dispensaire Général de Lyon
www.fdgl.fr - Contact : 04 78 14 14 14 - Centre Sévigné, 10 rue de Sévigné 69003 Lyon- Accès : Métro D (Guillotière), T1 (Liberté)
- Centre de Vaccinations Internationales & de Médecine des Voyages du Tonkin -
www.vaccination-lyon.com - Contact : 06 72 82 34 00 – 33 cours André Philip 69100 Villeurbanne
- **La Caisse des Français à l'Etranger**, sécurité sociale des expatriés, propose aux ressortissants de nationalité française une prise en charge Accident du Travail sans durée minimum de stage.
Contact : 01 64 71 70 00 - courrier@cfe.fr - www.cfe.fr

SÉCURITÉ

- **Pegase**, la page de l'expatriation
www.facebook.com/pegase.expatriation.francaisaetranger
- **France Diplomatie**, le site du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères :
www.diplomatie.gouv.fr



7

LES CONTACTS INSA LYON POUR LA MOBILITÉ

7.1 LE PÔLE MOBILITÉ SORTANTE

Le Pôle Mobilité Sortante accompagne les étudiants candidats à un séjour académique à l'étranger, depuis leur candidature sur l'application Move'On jusqu'à leurs demandes d'aides financières à la mobilité.

La Scolarité - Bâtiment Camille Claudel, 8 allée du Rhône

Mobilité sortante : mobilitesortante@insa-lyon.fr - Mériem BENDAICHE

Erasmus + : scolerasmus@insa-lyon.fr - Hue Shen GUILLARD

Bourse de la Région AURA : bourse.region@insa-lyon.fr - Marie ARABIAN

7.2 LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Organisé(e)s par zones géographiques, les Chargé(e)s de Projet de la Direction des Relations Internationales sont à l'écoute des étudiants pour répondre à leurs questions sur les accords universitaires et leur choix de destination en général.

Les Chargé(e)s de Relations Géographiques [CRG] apportent une expertise supplémentaire dans le conseil aux étudiants, départements et laboratoires.

• **AFRIQUE** - CHARGÉE DE PROJET : VALÉRIE LEBEY

Tél. : 79 36 – valerie.lebey@insa-lyon.fr

AFRIQUE (HORS MAROC)

Jean-Yves CHAMPAGNE - Tél. : 82 64 - jean-yves.champagne@insa-lyon.fr

MAROC

Benyebka BOU-SAÏD - Tél. : 84 47 - benyebka.bou-said@insa-lyon.fr

• **AMÉRIQUE LATINE** - CHARGÉE DE PROJET : HARIDIAN MELGAR PEREZ

Projets FITEC - Tél. : 89 99 – haridian.melgar-perez@insa-lyon.fr

ARGENTINE / URUGUAY

Pierre SALGAS - Tél. : 89 54 - pierre.salgas@insa-lyon.fr

BOLIVIE / PÉROU

Guy ATHANAZE - Tél. : 71 22 - guy.athanaze@insa-lyon.fr

BRÉSIL

Jarir MAHFOUD - Tél. : 89 39 - jarir.mahfoud@insa-lyon.fr

CHILI

Emmanuel MIGNOT - Tél. : 80 70 - emmanuel.mignot@insa-lyon.fr

COLOMBIE

Maciej ORKISZ - Tél. : 74 35 - maciej.orkisz@insa-lyon.fr

MEXIQUE

Federico BRIBIESCA ARGOMEDO - Tél. : 83 41

federico.bribiesca-argomedo@insa-lyon.fr

VENEZUELA

Jean-Pierre DE VAUJANY - Tél. : 85 46 - jean-pierre.devaujany@insa-lyon.fr

• AMÉRIQUE DU NORD ET OCÉANIE

CHARGÉE DE PROJETS : BÉRENGÈRE GUICHON

TÉL. : 64 46 - berengere.guichon@insa-lyon.fr

CANADA

Minh Tu PHAM - Tél. : 87 40 - minh-tu.pham@insa-lyon.fr

• ASIE

CHARGÉE DE PROJETS : ANAELLE CHOUKRI

TÉL. : 79 85 - nathalie.niesiewicz@insa-lyon.fr

CHINE

Yue-Min ZHU - Tél. : 89 74 - yue-min.zhu@insa-lyon.fr

CORÉE

Boram KIM - Tél : 75 92 - boram.kim@insa-lyon.fr

JAPON

Norio MIHARA - Tél : 61 66 - norio.mihara-teyssier@insa-lyon.fr

• EUROPE

CHARGÉES DE PROJETS :

THALIA DARNANVILLE

Accords Erasmus+ et programme UNITECH

Tél. : 62 77 - thalia.darnanville@insa-lyon.fr

DOROTHÉE BRAC DE LA PERRIÈRE

Double diplômes - Tél. : 73 94 - dorothee.brac@insa-lyon.fr

ALLEMAGNE (KIT Karlsruhe Institute of Technology)

Aline BEL BRUNON - Tél. : 63 68 - aline.bel-brunon@insa-lyon.fr

Mareike ZYLIK - 74 60 - mareike.zylik@insa-lyon.fr

HONGRIE

Előd EGYED-ZSIGMOND - Tél. : 62 97 - elod.egyed-zsigmond@insa-lyon.fr

ITALIE

Anne Cognet - Tél. : 72 09 - anne.cognet@insa-lyon.fr

POLOGNE

Aleksandra APOSTOLUK - Tél. : 71 86 - aleksandra.apostoluk@insa-lyon.fr

RUSSIE

Julia PEROVA - juliaperova@gmail.com

• PROGRAMMES COURTS POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

CHARGÉE DE PROJETS : TARA PIGNAL

Tél. : 87 01 - tara.pignal@insa-lyon.fr

www.insa-lyon.fr/en/short-programs

• COMMUNICATION INTERNATIONALE – HELEN MELOTTI

Attractivité internationale et programme ambassadeurs

Tél. : 82 69 – helen.melotti@insa-lyon.fr

7.3 LES INTERFACES PAR DÉPARTEMENT POUR L'INTERNATIONAL (IDI)

Les IDI suivent les étudiants sur les aspects pédagogiques de leur mobilité, notamment pour la validation des vœux, l'élaboration du contrat d'étude, la traduction des relevés de notes, etc.

• **BIOSCIENCES** - BÂT. LOUIS PASTEUR - DIR. : CAROLE KNIBBE

Céline COSTAZ - Tél. 72 36 - celine.costaz@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Nabila SAYAD** - Tél. : 71 09 - ri-bs@insa-lyon.fr

• **GÉNIE CIVIL ET URBANISME** - BÂT. EUGÈNE FREYSSINET

DIR. : JEAN-FRANCOIS GEORGIN

Jean-François GEORGIN - 71 37 - jean-francois.georgin@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Corinne DAYEYAN** - Tél. : 88 87 - gcu-ri@insa-lyon.fr

• **GÉNIE ÉLECTRIQUE** - BÂT. GUSTAVE FERRIÉ - DIR. : LIONEL PETIT

Claudine GEHIN - Tél. : 89 88 - ge-ri@insa-lyon.fr

• **GÉNIE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENT** - BÂT. SADI CARNOT

DIR. : RÉMI REVELLIN

Gaëlle DUCOM - Tél. : 81 94 - gen-ri@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Stéphanie DAUTREY** - Tél. : 88 01 - stephanie.dautrey@insa-lyon.fr

• **GÉNIE INDUSTRIEL** - BÂT. JULES VERNE - DIR. : JULIEN FONDREVELLE

Lorraine TRILLING - Tél. : 70 99 - lorraine.trilling@insa-lyon.fr

Audrey SERNA - 79 93 - audrey.serna@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Claude PASSOT** - Tél. : 88 06 - claudie.passot@insa-lyon.fr

• **GÉNIE MÉCANIQUE** - BÂT. SAINT-EXUPÉRY - DIR. : EMMANUELLE VIDAL-SALLÉ

Mhamed BOUTAOUS [3^e année GM] - Tél. : 93 02 - Mhamed.Boutaous@insa-lyon.fr

Secrétariats :

Habiba NOUAR-OCHI [3^e année GM] - Tél. : 70 87 - habiba.nouar-ochi@insa-lyon.fr

Jeanne SABOT - [4^e/5^e année GMD] - Tél. : 81 97 - jeanne.sabot@insa-lyon.fr

Isabelle PONCELET - [5^e année GMPP] - isabelle.poncelet@insa-lyon.fr

• **INFORMATIQUE** - BÂT. BLAISE PASCAL - DIR. : LIONEL BRUNIE

Sylvie SERVIGNE - Tél. : 84 83 - sylvie.servigne@insa-lyon.fr

Elöd EGYED-ZSIGMOND - Tél. : 62 97 - elod.egyed-zsigmond@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Jerôme GELAN** - Tél. : 84 82 - jerome.gelan@insa-lyon.fr

• **SCIENCE ET GÉNIE DES MATÉRIAUX** - BÂT. BLAISE PASCAL

DIR. : XAVIER. KLEBER

Lucile Joy Pottuz (4^e année) - Tél. : 71 02 - lucile.joly-pottuz@insa-lyon.fr

Alain FAVE (5^e année) - Tél. : 84 64 - alain.fave@insa-lyon.fr

Secrétariat : **Elayne GIRY** - Tél. : 70 48 - sgm-echanges@insa-lyon.fr

• **TÉLÉCOMMUNICATIONS, SERVICES & USAGES** - BÂT. CLAUDE CHAPPE -

DIR. : STÉPHANE FRENOT

Oana TEODORA IOVA - Tél. : 62 82 - tc.ri@insa-lyon.fr

Secrétariats :

Stéphanie ZEOLI (5^e année) - Tél. : 60 85 - stephanie.zeoli@insa-lyon.fr

Izabel KARABEDIAN (3^e-4^e année) - Tél. : 63 20 - izabel.karabedian@insa-lyon.fr

7.4 LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Cette liste indicative est extraite du Bot'INSA. N'hésitez pas à vous adresser à ces associations pour en savoir plus sur votre destination de prédilection et ainsi mieux préparer votre expérience internationale.

portail.asso-insa-lyon.fr/association/botinsa/

- **ACEIMI** - L'Association des Chercheurs et Ingénieurs Marocains, a pour but de promouvoir la culture marocaine au sein du campus.

contact.aceimi@gmail.com

<https://frama.link/aceimi>

- **AVI** - L'association des Vietnamiens de l'INSA Lyon, organise toute l'année diverses activités culturelles et associatives.

avi.resp@asso-insa-lyon.fr - Facebook : @aviinsalyon

- **BEST** - Board of European Students of Technology
Association européenne qui aide les étudiants à devenir plus ouverts à l'international

lyon@best.eu.org - Facebook : @best.lyon1

- **CUID** - Constituée d'une quinzaine d'étudiants EURINSA promouvant la culture européenne.

cuid@asso-insa-lyon.fr. Facebook : @cuideurop

- **ESTIEM** - European Students of Industrial Engineering and Management
- Association européenne regroupant les étudiants en génie industriel -

president.lyon@estiem.org

Facebook : @estiemglyon

- **Kas kreyol** - Association qui promeut les territoires d'outre-mers
kazkreyol.insa@gmail.com. Facebook : Kaz Kréyol Insa
- **Kwanza'a Insa** – Association pour la culture africaine
kwanza.bureau.asso@led.insa-lyon.fr - Facebook : @kwanzaa.insalyon
- **Lorelei** – Association pour la culture allemande
asso.lorelei@gmail.com – Facebook : @loreleiinsalyon
- **La Semaine Asiatique** - Association pour la culture asiatique
*semaine.asiatique@insa-lyon.fr - <http://lasemaineasiatique.insa-lyon.org>
Facebook : @Semaine.Asiatique*



8

LES ACCORDS AVEC LES UNIVERSITES PARTENAIRES

8.1 LES ACCORDS ERASMUS+

Les accords Erasmus+ à l'INSA Lyon permettent de candidater pour une bourse Erasmus+, pour un projet de mobilité en Europe. Actuellement en cours de renouvellement pour 2022-23 imposé par la Commission Européenne, cette liste sera susceptible d'évoluer d'ici le printemps 2022.

ALLEMAGNE

- RWTH, *Aachen*
- Technische Universität Berlin (TU), *Berlin*
- Bochum Universität, *Bochum*
- Bremerhaven University of Applied Sciences, *Bremerhaven*
- Brandenburgische Technische Universität (TU), *Cottbus*
- Technische Universität Darmstadt (TU), *Darmstadt*
- Technische Universität Dresden (TU), *Dresden*
- Universität Dortmund (TU), *Dortmund*
- Karlsruhe Institute of Technology (KIT), *Karlsruhe*
- TU Kaiserslautern, *Kaiserslautern*
- Ludwig Maximilians Universität Munchen, *München*
- Technische Universität München (TUM), *München*
- Universität Passau, *Passau*
- Universität Stuttgart, *Stuttgart*

AUTRICHE

- Technische Universität Wien (TU), *Wien*
- Montan Universität, *Leoben*
- Graz University of Technology, *Graz*

BELGIQUE

- Université Libre de Bruxelles, *Bruxelles*
- University College Ghent, *Gent*
- Katholieke Universiteit Leuven, *Leuven*

DANEMARK

- Aalborg Universitet, *Aalborg*
- Danemark Tekniske Universitet (DTU), *Lyngby*
- University of Southern Denmark, *Odense*

• ESPAGNE

- Universidad de Alicante, *Alicante*
- Universidad Politécnica de Cataluña (UPC), *Barcelona*
 - Escola Tècnica Superior d'Enginyeria Industrial [ETSEIB]
 - Escola Tècnica Superior

d'Enginyeria de Telecomunicació [ETSETB]

- Escola Tècnica Superior d'Enginyers de Camins, Canals i Ports de Barcelona [ETSECCPB]
- Escola Tècnica Superior d'Enginyeries Industrial i Aeronàutica de Terrassa [ETSEIAT]
- Facultat d'Informàtica de Barcelona [FIB]
- Barcelona East School of Engineering [EEBE]
- Universidad de Castilla la Mancha, *Toledo*
- Universidade de La Coruña, *La Coruña*
- Universidad del País Vasco, *Bilbao*
- Universitat Jaume I, *Castellón de la Plana*
- Universidad Carlos III de Madrid, *Madrid*
- Universidad Politécnica de Madrid (UPM), *Madrid*
- Universidad Pontificia Comillas, *Madrid*
- Universidad de Cantabria, *Santander*
- Universidad de Zaragoza, *Zaragoza*
- Universidad de Sevilla, *Sevilla*
- Universidad Politécnica de Valencia [UPV], *Valencia*
 - Escuela Técnica Superior de Ingeniería del Diseño [ETSID]
 - Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Telecomunicación [ETSIT]
 - Escuela Técnica Superior de Ingenieros Industriales [ETSII]
 - Escuela Técnica Superior de Ingeniería Informática [ETSINF]
 - Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Caminos, Canales y Puertos [ETSICCP]
 - Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Telecomunicación [ETSIT]
- **ESTONIE**
- Tallinn University of Technology, *Tallinn*
- University of Tartu, *Tartu*

• **FINLANDE**

- Aalto University, *Aalto*
- University of Jyväskylä, *Jyväskylä*
- Lappeenranta University of Technology (LUT), *Lappeenranta*
- Tampere University of Technology, *Tampere*
- ABO Akademy University of Turku, *Turku*

• **GRÈCE**

- Aristoteleio Panepistimio, *Thessalonikis*

• **HONGRIE**

- University of Technology and Economics, *Budapest*

• **IRLANDE**

- Dublin City University (DCU), *Dublin*
- Trinity College - Dublin (TCD), *Dublin*
- University College of Dublin (UCD), *Dublin*
- University of Limerick, *Limerick*

• **ISLANDE**

- University of Iceland, *Reykjavík*

• **ITALIE**

- Università degli Studi di Napoli Federico II, *Napoli*
- Università Degli Studenti di Milano, *Milano*
- Politecnico di Bari, *Bari*
- Politecnico di Milano, *Milano*
- Università degli Studi di Roma, La Sapienza, *Roma*
- Politecnico di Torino, *Torino*
- Università Degli Studi di Catania, *Catania*

• **LITUANIE**

- Vilnius Gediminas Technical University (VGTU), *Vilnius*

• **NORVÈGE**

- University of Stavanger, *Stavanger*
- Norwegian University of Science and Technology (NTNU), *Trondheim*

• **PAYS-BAS**

- Universiteit Twente, *Enschede*
- Technical University Delft (TU), *Delft*

• **POLOGNE**

- AGH University of Sciences and Technology, *Krakow*
- Gdansk University of Technology, *Gdansk*
- Lodz University of Technology, *Lodz*
- Warsaw University of Technology *Warszaw*

• **PORTUGAL**

- Instituto Superior Tecnico (IST), *Lisboa*
- Faculdade de Engenharia da Universidade do Porto, *Porto*

• **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

- West Bohemia University - Západočeska, *Pilsen*
- Czech Technical University in Prague, *Praha*
- Brno University of Technology, *Brno*

• **ROUMANIE**

- Universitatea din Bacău, *Bacau*
- Universitatea Politehnica din Bucuresti, *Bucuresti*
- Universitatea Tehnică din Cluj Napoca, *Cluj Napoca*
- UT de Constructii Bucuresti, *Bucuresti*
- Universitatea din Oradea, *Oradea*
- Universitatea "Stefan Cel Mare" din Suceava, *Suceava*
- Universitatea Sapientia, *Cluj Napoca*
- Universitatea Tehnică "Gheorghe Asachi" din Iași, *Iași*

• **ROYAUME UNI**

- University of Aberdeen, *Aberdeen*
- University of Bath, *Bath*
- University of Birmingham, *Birmingham*
- University of Strathclyde, *Glasgow*
- University of Leeds, *Leeds*
- Imperial College, *London*
- Loughborough University, *Loughborough*
- University of Sheffield, *Sheffield*

• SLOVAQUIE

- Slovak University, *Bratislava*

• SLOVÉNIE

- University of Maribor, *Maribor*
- Ljubljana University, *Ljubljana*

• SUÈDE

- Chalmers Tekniska Högskola, *Göteborg*
- Lunds Universitet, *Lund*
- Luleå Tekniska Universitet, *Luleå*

- Stockholm Universitet, *Stockholm*
- Kungliga Tekniska Högskolan (KTH), *Stockholm*

• SUISSE

Voir les accords bilatéraux

• TURQUIE

- Galatasaray Üniversitesi, *Istanbul*
- Bogazici Üniversitesi, *Istanbul*

9.2 LES ACCORDS BILATÉRAUX

• AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

- Ecole Polytechnique de Montreal (EPM), *Montréal*
- École de Technologie Supérieure (ETS), *Montréal*
- Université de Sherbrooke, *Sherbrooke*
- Université de Laval, *Québec*
- Université du Québec (UQAC), *Chicoutimi*
- Université d'Ottawa, *Ottawa*
- Université de Guelph, *Guelph*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- Illinois Institute of Technology (IIT), *Chicago*

• AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE

- Instituto Tecnológico de Buenos Aires (ITBA), *Buenos Aires*
- Universidad Mar del Plata, *Mar del Plata*
- Universidad de Cuyo, *Mendoza*

BRÉSIL

- Universidade Estadual de Campinas (UNICAMP), *Campinas*
- Universidade Federal do Paraná (UFPR), *Curitiba*
- Universidade Tecnológica Federal do Paraná (UTFPR), *Curitiba*
- Universidade Federal de Santa Catarina (UFSC), *Florianopolis*

- Universidade Federal do Ceara (UFC), *Fortaleza*
- Universidade Federal da Paraíba (UFPB), *João Pessoa*
- Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro (PUC Rio), *Rio de Janeiro*
- Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ), *Rio de Janeiro*
- Universidade de São Paulo (USP), *São Paulo*
- Universidade Federal de Uberlândia (UFU), *Uberlândia*
- Universidade Estadual Paulista «Julio de Mesquita Filho» (UNESP), *São Paulo*
- Universidade Federal de Goiás (UFG), *Goiânia*
- Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG), *Belo Horizonte*

CHILI

- Universidad de Concepción, *Concepción*
- Universidad Técnica Federico Santa María (UTFSM), *Valparaíso et Santiago*
- Universidad de Chile (UC), *Santiago de Chile*
- Universidad de Santiago de Chile, *Santiago de Chile*
- Pontificia Universidad Católica de Valparaíso (PUCV), *Valparaíso*
- Pontificia Universidad Católica (PUC), *Santiago*

COLOMBIE

- Universidad de los Andes, *Bogota*
- Universidad Nacional de Colombia, *Bogota*
- Universidad Militar de Nueva Granada, *Bogota*
- Pontificia Universidad Javeriana, *Bogota*
- Universidad de Antioquia, *Medellín*
- Universidad EAFIT, *Medellín*

MEXIQUE

- Universidad Autónoma Metropolitana (UAM), *Mexico*
- Instituto Politécnico Nacional (IPN), *Mexico*

URUGUAY

- Universidad de la República, *Montevideo*

VÉNÉZUELA

- Universidad Simón Bolívar, *Caracas*

• AFRIQUE

ALGÉRIE

- Ecole Supérieure d'Informatique d'Alger, *Alger*

BURKINA FASO

- Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (ZIE), *Ouagadougou*

CAMEROUN

- Université de Buéa (UB), *Buéa*

MAROC

- Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM), *Casablanca*
- Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida (ENSAJ), *El Jadida*
- Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (ENSMR), *Rabat*
- Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), *Rabat*
- Institut National des Postes & Télécommunications (INPT), *Rabat*
- Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger (ENSAT), *Tanger*

MAURITANIE

- Ecole Supérieure Polytechnique de Nouakchott (ESP), *Nouakchott*

SÉNÉGAL

- Ecole Polytechnique de Thiès (EPT), *Thiès*

TOGO

- Université de Lomé (UL), *Lomé*

TUNISIE

- Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT), *Tunis*
- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS), *Sfax*

• ASIE

CHINE

- Tsinghua University, *Beijing*
- Beijing Jiaotong University (BJTU), *Beijing*
- The Hong Kong Polytechnic University (PolyU), *Hong Kong*
- The Hong Kong University of Science and Technology (HKUST), *Hong Kong*
- City University of Hong Kong (CityU), *Hong Kong*
- Tongji University, *Shanghai*
- Shanghai Jiaotong University (SJTU), *Shanghai*
- Northwestern Polytechnical University (NPU), *Xi'An*

CORÉE DU SUD

- Daegu Gyeongbuk Institute of Science and Technology (DGIST), *Daegu*
- Korea Advanced Institute of Science and Technology (KAIST), *Daejeon*
- Gwangju Institute of Science and Technology (GIST), *Gwangju*
- Pohang University of Science & Technology (POSTECH), *Pohang*
- Yonsei University, *Seoul*
- Sogang University, *Seoul*
- Korea University, *Seoul*
- Ulsan National Institute of Science and Technology (UNIST), *Ulsan*

INDE

- Indian Institute of Technology (IIT Bombay), *Bombay*
- Indian Institute of Technology (IIT Madras*), *Chennai*
- Indian Institute of Technology (IIT Delhi), *Delhi*
- Indian Institute of Technology (IIT Kanpur*), *Kanpur*

* *Accords de jumelage, voir frais de scolarité p. 21*

INDONÉSIE

- University Bandung Institute of Technology, *Bandung*

JAPON

- Kyushu University, *Fukuoka*
- Kobe University, *Kobe*
- Tohoku University, *Sendai*
- University of Tokyo, *Tokyo*

SINGAPOUR

- National University of Singapore (NUS), *Singapour*
- Singapore University of Technology and Design (SUTD), *Singapour*

TAIWAN

National Tsing Hua University (NTHU),
Hsinchu

• EUROPE

SUISSE

- École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)*, *Lausanne*

**Pas de bourse Erasmus+ mais une bourse de l'EPFL*

RUSSIE

- Peter The Great (SPbPU),
St Petersburg

9.3 LES ACCORDS RÉSEAUX

Un réseau détermine l'affectation de l'étudiant INSA parmi plusieurs universités partenaires appartenant au réseau. Le candidat doit donc être prêt à accepter l'une des destinations proposées par le réseau et reconnues par son département. Attention, la décision finale peut être connue très tardivement et ne dépend absolument pas de l'INSA.

CANADA

Accord multilatéral BCI [Bureau de Coopération Interuniversitaire] [Québec] dont :

- Bishop's Université (en Biosciences uniquement)
- Université du Québec, *Rimouski* (UQAR)
- Université du Québec, *Trois-Rivières* (UQTR)

- Université du Québec, *Abitibi* *Témiscamingue* (UQAT)
- Université Laval
- Université du Québec, *Outaouais* (UQO)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Accords multilatéraux
(plus de 150 universités)

- International Student Exchange Programs Network (ISEP)
www.isep.org
- Global E3 (Global Engineering Education Exchanges)
Institute of International Education
<https://globale3.studioabroad.com>

9.4 LES ACCORDS FITEC

Ces accords sont conclus entre le Groupe INSA et des universités argentines, brésiliennes et mexicaines. La plupart de ces accords s'inscrivent dans des programmes inter-gouvernementaux FITEC (France Ingénieurs TEChnologie) coordonnés par la CDEFI. Ils permettent aux élèves-ingénieurs d'effectuer un séjour d'études d'un à deux semestres, éventuellement suivi d'un stage, dans l'un des établissements partenaires.

 *Si vous effectuez un échange chez un partenaire FITEC, vous pouvez prétendre à une bourse FITEC - voir page 24*

Liste des partenaires susceptible d'être modifiée :

ARFITEC

- Universidad Tecnológica Nacional, Facultad Regional de Córdoba
- Universidad Nacional de Río Cuarto
- Universidad Nacional de Córdoba
- Instituto Universitario Aeronáutico
- Universidad Nacional de Rosario
- Universidad Nacional del Litoral, Santa Fe
- Universidad Nacional de Cuyo
- Universidad Nacional de Tucumán

BRAFITEC

- Universidade Estadual de Campinas (UNICAMP)
- Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro (PUC Rio)
- Universidade Federal de Uberlândia (UFU)
- Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)
- Universidade Federal do Ceará (UFC)

MEXFITEC

- Universidad de Guadalajara (UdG)
- Universidad Autónoma de Nuevo Leon (UANL)
- Benemerita Universidad Autónoma de Puebla (BUAP)
- Universidad de Guanajuato (UG)
- Universidad Veracruzana (UV)
- Universidad Autónoma de Yucatan (UADY)
- Universidad Autónoma de San Luis Potosí (UASLP)
- Universidad Autónoma de Baja California (UABC)
- Universidad de Sonora (USON)
- Universidad Autónoma de Nuevo León (UANL)

**DIRECTION DES
RELATIONS EUROPEENNES
ET INTERNATIONALES**

Bâtiment Charlotte Perriand
34, avenue des Arts
69621 Villeurbanne CEDEX - France

Tél : + 33 [0]4 72 43 83 91
Email : dri@insa-lyon.fr

**DIRECTION ADMINISTRATIVE
DE LA SCOLARITÉ**

Bâtiment Camille Claudel
8 allée du Rhône
69621 Villeurbanne CEDEX

Tél: + 33 [0]4 72 43 70 82
Email : mobilitesortante@insa-lyon.fr

www.insa-lyon.fr

